

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 38 (1967)

Heft: 3

Rubrik: Annexes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANNEXES

Le 9 avril : une importante votation pour le Jura

Le 9 avril, les citoyens du Jura et de l'Ancien canton seront invités à octroyer un crédit de 6 994 356 francs au Conseil-exécutif pour la construction d'un nouveau bâtiment destiné à l'Ecole normale des instituteurs à Porrentruy.

Inscrit au plan de financement 1967-1972 dans la liste provisoire des travaux de construction de l'Etat de première urgence (exécution 1967-1969), ce projet, très moderne, est le résultat d'un concours ouvert en 1963 aux architectes établis dans le Jura bernois. Il renonce à tout élément luxueux et présente un ensemble fonctionnel bien conçu, de trois groupes de bâtiments reliés entre eux.

La statistique d'exploitation des trente dernières années a servi de base d'appréciation pour l'avenir. Selon cette statistique, l'effectif des élèves a subi des fluctuations considérables au cours des années. C'est ainsi qu'en 1930 elle indiquait 40 élèves, 19 en 1941, 70 en 1963 et 85 actuellement.

Le projet de la nouvelle construction a été conclu en fonction des 85 élèves internes. Mais les salles d'enseignement et les chambres de l'internat pourraient recevoir jusqu'à 100 élèves.

L'installation projetée comprend trois complexes de bâtiments reliés entre eux par des passages mais de volumes indépendants, à savoir le complexe scolaire, le complexe unique et le complexe internat. Si le crédit est voté, le 9 avril, le développement d'une école, auquel celui du Jura est lié, sera assuré.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtelary ;
secrétaire : H.-L. Favre, Reconvilier ; caissier : H. Farron, Delémont.
Bulletin : rédaction : J.-Cl. Duvanel, Delémont, bureau de l'ADIJ ;
administration et publicité : Delémont.

Téléphones : président : (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81 ; vice-président : (039) 4 92 06
ou 4 91 04 ; secrétaire : (032) 91 24 73 ou 91 29 79 ; caissier : (066) 2 14 37 ou (038) 8 15 63.
Comptes de chèques postaux : caisse générale : 25-2086 ; abonnements du bulletin :
25-10213. Abonnement annuel : Fr. 10.—. Le numéro : Fr. 1.20.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.